



Audience du 3 novembre 2011 avec madame GUILLET, IGEN STMS

La délégation du Snes était composée de Claudie Chalmin et Dominique Balducci.

Points abordés :

- ✓ Bilan de la consultation (remontées, modifications)
- ✓ Réforme en cours : l'EDE Santé Social, AID, Évaluations terminales, Bac professionnel ASSP : passerelle BEP==>1ère Bac pro, flux et impact réel
- ✓ Affelnet et APB
- ✓ BTS ESF et BTS SP3S
- ✓ Agrégation

Le Snes :

La mise en place de la réforme des lycées confirme nos analyses générales : il n'y a pas de différenciation à faire entre les programmes et les grilles horaires, les observations actuelles démontrent qu'une partie importante du programme n'est pas transmise aux élèves dans les meilleures conditions (superficialité ou déstructuration des contenus, grilles horaires trop restreintes, dégât de l'annualisation en EDE et AP par exemple pour les secondes). Nous sommes à nouveau dans une demande forte et urgente de stopper les réformes du lycée actuelles et notamment celle de la voie technologique. Celles-ci sont néfastes car pour que les savoirs soient véritablement ancrés, cela impose du temps, de la réflexion sur ce qui est vraiment porteur de dynamiques professionnelles et de riches perspectives en matière d'orientation, d'emplois à construire ou à développer. Une remise à plat est nécessaire avec une réflexion sérieuse prenant appui sur l'ensemble des acteurs de l'Éducation Nationale.

Pour la série ST2S, construire de nouveaux programmes aurait du être l'occasion de réfléchir d'abord sur les 3 ans investis par la profession dans la réforme de la série ST2S de 2006. Il fallait selon nous, et nous avons formulé des demandes dans ce sens que la profession soit partie prenante de cette réforme. C'est selon nous la condition de sa réussite. Pour le moins, les représentants des professeurs (syndicats et associations) auraient pu être véritablement associés au groupe de travail. Nous rappelons que le Snes avait demandé la consultation des collègues au moment des jurys de bac, ce qui n'a pas été fait ; Aujourd'hui, nous demandons à connaître le bilan de la consultation des contenus des programmes STSS, BPH et HG ?

Me Guillet :

Cette évaluation des programmes actuels aurait été pertinente pour apprécier le Bac ST2S dans sa globalité mais il n'a pas pu en être ainsi...

Concernant la consultation, nous avons eu beaucoup de retours (pratiquement toutes les académies) et les critiques formulées ont été relativement homogènes :

- ✗ trop de contenus en STSS et BPH par rapport aux temps alloués par les nouvelles grilles de la série
- ✗ En ST2S : pôle protection sociale en première semble trop anticipé
- ✗ En BPH : la Physiopathologie n'est pas assez travaillée

Le Snes :

Les retours de nos collègues vont dans le même sens : le pôle protection sociale doit être revu dans le programme de Terminale. Beaucoup ont considéré que ce n'est pas prendre en compte le public élèves ST2S et l'ensemble de leurs difficultés connues que de placer ce pôle en première sans le traiter à nouveau en fin de cycle.

Me Guillet :

Nous réfléchissons à réintroduire en terminale cette partie de programme : le programme de Terminale sera proposé en consultation pour Janvier 2012.

Il faut rappeler aux enseignants que les objectifs du programme présentés dans la colonne de droite sont des objectifs de formation (= ce que l'élève doit savoir et savoir faire).

Le Snes : Quel est le calendrier de la réforme ? Nous avons demandé au Ministère que la 20ème CPC soit consultée sur les programmes de la série ST2S.

Me Guillet :

- 14 novembre : retour définitif de la consultation
- 21 novembre : présentation devant le CIC, elle ne pense pas que la 20ème CPC sera convoquée (prochaine convocation prévue le 8 décembre 2011, et ce n'est pas à l'ordre du jour. Elle précise que les programmes des séries STI2D et STL n'ont pas été présentés en CPC mais à la CIC
- janvier 2012 : consultation des programmes de Terminale
- Janvier 2012 : présentation devant le CSE des programmes de Première

Le Snes :

C'est à nouveau ne pas entendre les représentants des secteurs professionnels attachés à la série ST2S. Et où en est l'évaluation ? Le Snes considère que l'ensemble de la réforme doit être soumise à la consultation : les programmes de Première et de Terminale ainsi que l'évaluation y afférente afin de rendre cohérents les contenus et les démarches pédagogiques.

Me Guillet :

- Le groupe de travail a déjà planché sur de nouvelles modalités d'évaluation :
- les AID sont en bonne voie et seront évaluées au bac en Première en l'apparentant à une épreuve anticipée où les points supérieurs à 10 seront retenus.
- l'épreuve pratique grandement décriée et à juste titre sera remplacée par une épreuve pratique type projet se rapprochant de l'épreuve pratique de projet des séries STI2D et STL.
- Une épreuve écrite
- une épreuve pour la BPH

Le Snes :

Points sur la situation actuelle : EDE santé social, l'impact de l'orientation en première par Affelnet, Bac pro ASSP et impact sur la série ST2S et ses professeurs. La hauteur des suppressions de postes et le transfert éventuel des professeurs de STMS en série professionnelle

Me Guillet :

Il y aura effectivement des passerelles entre le BEP et la seconde année de Bac Pro : une section s'est ouverte dans l'académie de Marseille.

Il n'est pas possible de faire un bilan de mise en place de l'EDE Santé et Social leurs

modalités de mise en œuvre sont très différentes et disparates aussi bien au niveau des horaires que des contenus, résultat de l'autonomie des établissements.

Il y aura évidemment des répercussions du bac Professionnel ASSP sur les montées des effectifs en ST2S mais pas seulement avec celui-ci. Le Bac professionnel Hygiène Environnement sera scindé en 2 bacs pro dont un fortement attractif. Une perte d'effectifs pour la série ST2S est estimée à 10%. Les IA IPR de plusieurs académies travaillent actuellement sur la médiatisation de la série ST2S avec les services de communication des rectorats.

Les suppressions de poste ne seront pas massives et nous continuons à recruter. Le transfert d'enseignants en bac professionnel ASPP n'est pas à exclure : les professeurs de STMS peuvent enseigner sans problème une partie des contenus du Bac professionnel.

Le Snés :

- ✗ les BTS seront-ils aussi réformés : (lien avec les 65 projets Péresse : mise en place de l'AP pour les bacheliers de la voie pro ou les préparations aux concours administratifs),
- ✗ Quels sont les positionnements actuels sur les dysfonctionnements liés aux modalités de recrutement – APB, aux stages des BTS et DE ESF (actions collectives – ICAF/ISIC de plus en plus rares chez les professionnels et donc rupture de plus en plus notoire avec les référentiels, terrains de stage), aux conditions de plus en plus dégradées de mise en place des épreuves par le SIEC

Me Guillet :

J'ai connaissance de ces difficultés, nous réfléchissons à l'ouverture des terrains de stage en dehors des CESF. Les conditions liées aux épreuves ont été signalées, nous espérons voir une nette amélioration l'année prochaine.

Pour le recrutement, APB rend effectivement difficile le recrutement pour les établissements mais c'est avant tout un dispositif d'orientation qui permet des choix d'orientation des élèves plus diversifiées aux jeunes et à leurs familles.

Le Snés :

Pour conclure, nous estimons que les conditions de réussite des élèves (tels que nous les accueillons aujourd'hui) choisissant notre série et les secteurs de poursuites d'études seront dégradés avec les réformes en cours. Nous exprimons avec force que du temps et des moyens sont les garants de la réussite de la série ST2S, son attractivité et sa reconnaissance. Nous la revendiquons comme partie prenante de la voie technologique qui doit être maintenue dans sa spécificité.

Me Guillet :

Ne peut-être que d'accord avec ces propos mais le ministère n'a pas suivi cette logique. Elle continue à défendre d'ailleurs l'idée de la DNL pour les profs SMS et Bio, mais cela étant à introduire sur les fonds propres des lycées ...

Pour asseoir la série dans les établissements, il faut construire en équipe pédagogique des projets pour que les heures d'AP soient données en première aux professeurs de la spécialité : STMS et Bio.

Le Snés :

Et l'agrégation ? Elle est absolument nécessaire pour la reconnaissance de la série mais aussi de la discipline et à la marge pour le recrutement des IPR (très peu de professeurs de STMS peuvent accéder à cette fonction)

Madame Guillet :

Sensible à cette question... C'est une question politique.

Elle a engagé l'an dernier un vrai travail et des maquettes sont prêtes. Un colloque devait se tenir en octobre mais à la suite du désistement d'un universitaire le projet n'a pas pu être finalisé. Il faudrait pouvoir réenclencher ce travail et trouver d'autres interlocuteurs.

Mais cela demande du temps que nous n'avons pas en ce moment.